

CONSIGNES SANITAIRES DE FONCTIONNEMENT - ELEVES

Le maintien de l'application des gestes barrières et notamment de distanciation physique est indispensable pour la sécurité de tous

(Sous réserve de modifications à venir au regard du contexte sanitaire)

- **A compter du lundi 9 novembre 2020**, le fonctionnement de l'établissement se fait en conformité avec le nouveau protocole sanitaire du Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse et dans le respect des gestes barrières.
Les justificatifs de déplacement scolaire pour les parents (document permanent fourni par le collège) ont été distribués aux élèves à la rentrée. **ATTENTION** : les parents doivent en plus remplir une attestation de déplacement dérogatoire à chaque sortie.

Les salles de classes sont désinfectées quotidiennement et aérées régulièrement au cours de la journée.

- L'accueil des classes se fait suivant l'emploi du temps habituel ; une salle est attribuée à chaque classe (valable également pour les heures de permanence)

Salle 136 - 6*1	Salle 137 - 6*2	Salle 146 - 6*3
Salle 147 - 6*4/6*7	Salle 148 - 6*5	Salle 150 - 6*6
Salle 123 - 5*1	Salle 124 - 5*2	Salle 125 - 5*3
Salle 127 - 5*4		
Salle 131 - 4*1	Salle 132 - 4*2	Salle 133 - 4*3
Salle 134 - 4*4	Salle 135 - 4*5	
Salle 104 - 3*1	Salle Permanence - 3*2	Salle 102 (info) - 3*3
Salle 103 - 3*4		
Salle 141 - 5*6	Salle 142 - 4*6	Salle 143 - 3*6

Les PE spécialisés peuvent se rendre en salle 066 avec les élèves de 6*7 : ils assurent alors l'encadrement du déplacement (aller-retour) des élèves entre les salles 147 et 066

- Le positionnement des tables est défini et **non modifiable**. **Les élèves conservent leur place. Il leur est interdit d'utiliser le matériel du professeur (tableau, bureau, ordinateur...)**
- Les cours d'enseignement spécialisé (EIST, sciences, technologie, musique, arts plastiques) se déroulent par classe (et non par groupe) **dans la salle attribuée à chaque classe (pas d'utilisation possible des salles spécialisées)**. Seuls les ateliers professionnels (4°6 et 3°6) se dérouleront dans les salles spécialisées, dans le strict respect du protocole renforcé : **les professeurs assureront l'encadrement des déplacements (Aller et retour)**
- Les déplacements seront limités aux heures d'entrée et sortie, de récréation (cf. horaire ci-dessous) et de demi-pension.

- 10h (6^{ème}/4^{ème}), 11h (5^{ème}/3^{ème}), 15h (6^{ème}/4^{ème}) et 16h (5^{ème}/3^{ème})
- Les élèves descendent seuls en récréation en maintenant la distanciation physique. Ils se rangent dans la cour à la fin de la récréation en attendant leur professeur (ou un AED)
- Les classes de 6° utilisent à la montée et à la descente l'escalier E2, les classes de 5° utilisent l'escalier E3 (sauf 5°6 -> Escalier central E1), les classes de 4° utilisent l'escalier central E1, les classes de 3°1/3/4/6 utilisent l'escalier central E1 (mais en sortant par les portes proches de la vie scolaire uniquement pour les temps de récréation).

→ Des espaces spécifiques à chaque niveau sont délimités pour les temps de récréation (Préau et Cour).

→ La section sportive FOOT est en attente de modalités à venir

→ l'UNSS pourra avoir lieu uniquement par classe sur de nouveaux créneaux à partir du 16/11 (modalités à venir)

→ La chorale est en attente de modalités à venir

→ le club théâtre reste suspendu

→ Pour éviter le brassage, les devoirs faits auront lieu par classe sur des temps de permanence. Tous les élèves peuvent en bénéficier sur les heures de permanence entre deux cours. Les élèves externes et les élèves DP sans bus peuvent en bénéficier sur les débuts/fins de demi-journée à la demande expresse des parents par le carnet de correspondance

→ Déroulé type d'une journée d'un élève demi pensionnaire :

1- - **Port de masque obligatoire**

- L'élève se déplacera toujours en file indienne en respectant les gestes barrières et la distanciation sociale (1Mètre minimum).
- Arrivée au collège (pas de regroupement d'élèves au portail)
- Application de gel hydro alcoolique au portail

2- L'élève se dirige directement vers sa salle de classe en empruntant l'escalier central et en respectant la distanciation physique. Il veillera à ne pas utiliser les rampes d'escaliers.

3- L'élève arrive dans sa salle de classe et s'installe à la place qui lui est attribuée. L'élève ne partagera pas son matériel avec un ou des camarades (livre, cahier, petit matériel...)

4- A la récréation l'élève se rend sur sa zone de récréation où il gardera ses distances. L'usage des sanitaires se fait en respectant les consignes sanitaires (lavage des mains avant et après le passage aux toilettes).

5- A la sonnerie l'élève retourne directement dans sa salle, le professeur propose du gel hydro alcoolique.

6- Temps de demi-pension :

Le passage à la restauration est organisé en respectant les consignes sanitaires sans impacter l'emploi du temps. En conséquence, les cours réduits la semaine du 02 au 06/11 reviennent à la normale.

- **Elèves externes** = sortent et aseptisent leurs mains au portail (gel hydro alcoolique) ou à leur retour à la maison

- **Demi-pensionnaires** = restent dans leur salle et seront pris en charge par un adulte pour se rendre au restaurant scolaire.

- Aseptisation des mains
- Passage sur la chaîne de distribution
- Installation au réfectoire et enlèvement du masque du matin (**les parents fourniront 2 masques pour la journée conservés dans un sac propre type sac congélation ; un sac supplémentaire est à prévoir pour le masque sale**)
- Avant de quitter sa place, l'élève met son masque propre pour l'après-midi
- Sortie du réfectoire par groupe classe, désinfection des mains, temps de détente (à l'extérieur, si possible).

7- Après-midi de classe = mêmes dispositions que pour le matin.

8- Les élèves qui auront EPS viendront au Collège en tenue de sport. L'accès aux vestiaires est supprimé. Les activités seront adaptées au protocole sanitaire.

ATTENTION : les élèves devront avoir un masque supplémentaire de rechange

9- Les casiers sont condamnés.

10- Sortie de tous les élèves = **en file indienne**, gel hydro alcoolique à la sortie ou au retour à la maison

Pour rappel : - 6° -> escalier E2 ; 5°-> escalier E3 (sauf 5°6 -> Escalier central E1) ; 4° -> escalier central E1, 3°1/3/4/6 -> escalier central E1

11- **Remarque** pour les élèves qui utilisent le garage à vélos, trottinettes...

- Couloir de circulation spécifique (entrée, sortie)
- Entrée un par un dans le garage
- Présence d'un Adulte

La **sécurité** de **tous** dépend du respect par **chacun** du protocole sanitaire. Chacun doit se conduire de façon responsable pour vivre sereinement au collège.